

M2 Urbanisme et Aménagement

Mémoire professionnel

Cahier des charges

Version du 3 mai 2023

Objectifs et attendus

L'objectif du mémoire professionnel de M2 est de réaliser un travail réflexif, utile à l'insertion professionnelle. Il doit permettre la mise en valeur des compétences acquises lors de la formation universitaire, tant dans les enseignements que dans les stages. Une grande rigueur est donc attendue, sur le fond comme sur la forme.

Il s'agit de répondre à une question d'urbanisme et d'aménagement qui permette une mise en perspective de la pratique professionnelle telle qu'elle a été conduite et/ou observée pendant le stage. Cette question est traitée notamment grâce à la mobilisation d'une sélection de lectures scientifiques, et à partir d'une ou plusieurs études de cas, issues de l'expérience de stage. Le mémoire attendu n'est donc aucunement un rapport de stage.

Forme du mémoire

Le mémoire ne dépasse pas 80 000 signes espaces compris, soit la dimension d'un article approfondi d'une revue professionnelle ou scientifique. Les tableaux, la bibliographie, les tables sont comprises dans ces 80 000 signes. Si besoin, quelques documents, pertinents par rapport au texte, peuvent être joints en annexe. Le rendu comprend un sommaire, une introduction et une conclusion clairement identifiées, ainsi qu'une bibliographie présentée selon les règles éditoriales courantes ; il est référencé selon les règles de l'art. Les titres et sous-titres sont bien hiérarchisés. Un résumé du mémoire, d'une page au maximum, doit figurer en quatrième de couverture. Ce résumé ne reprend pas l'introduction du mémoire : il présente la problématique, les éléments analysés ainsi que les principaux résultats obtenus.

Construction et rédaction

Le mémoire doit être construit autour d'un plan clair en plusieurs parties, permettant de proposer un développement argumenté, cohérent avec les questions posées.

L'introduction doit présenter le sujet, inclure un état de l'art sur la question, exposer la problématique et les questions abordées, le terrain d'étude ou le périmètre du travail, présenter la méthode (observations réalisées en stage, entretiens complémentaires, analyses de documents ou de données, etc.) et annoncer le plan du mémoire.

Les différentes parties doivent être construites selon une progression cohérente par rapport au sujet. Chaque partie doit contenir une introduction et une conclusion-transition vers la partie suivante.

La conclusion revient sur les apports du mémoire, répond aux questions initiales, pointe les éventuelles limites du travail ou approfondissements à réaliser, et ouvre des perspectives quant à la pratique de l'aménagement et de l'urbanisme.

La rédaction du mémoire professionnel obéit aux mêmes règles formelles que la rédaction du mémoire de Master 1 ou que celles de vos différents rendus d'ateliers ou de Master. Nous vous invitons à vous référer aux recommandations transmises dans ces cadres (par exemple dans les cours de méthodologie du mémoire en Master 1).

Déroulé et soutenance

Le suivi du mémoire est assuré par l'équipe pédagogique et en particulier par un enseignant référent attribué à l'issue du dépôt du sujet. Le suivi se fait en deux temps : à l'issue du dépôt du sujet et après celui de la problématique et du plan détaillé.

Le mémoire étant lié étroitement au stage, la présence du tuteur de stage à la soutenance est obligatoire, sauf exception discutée avec l'enseignant référent.

Pour la soutenance, les consignes sont les suivantes : vous devez présenter, en une quinzaine de minutes, votre sujet, votre problématique, votre approche, vos principaux résultats et les pistes ouvertes par votre travail, en particulier dans une perspective d'aide à la décision. Suivent ensuite des commentaires des deux membres du jury (tuteur de stage et enseignant référent), des questions et un échange durant une trentaine de minutes.

Planning 2022-2023 (au 3 mai 2023)

- 19 mai : dépôt des sujets de mémoire, présentés sous la forme d'un titre (provisoire) et d'un paragraphe de quelques lignes sur l'EPI le fichier partagé : <https://lite.framacalc.org/memoirespro-2022-2023-a0q9>
- 2 juin : retour de l'équipe pédagogique
- 1^{er} juillet : dépôt de la problématique et du plan détaillé (un seul fichier)
- 13 juillet : retour de l'équipe pédagogique
- 29 septembre : dépôt des mémoires définitifs
- 12 octobre : soutenances